Image not found or type unknown

Demande d'aide svp pour passage au tribunal

Par **rugby11**, le **09/12/2013** à **20:04**

bonsoir,
voici ma situation: je me suis fais controlé le 15 aout 2013 à 1.4mg(je fetais la construction de ma maison avec ma famille) suspension administrative de 5 mois. je passe au tribunal ce vendredi
Il y a maintenant 12 ans de cela j'étais un garcon perdu et je me suis fait prendre trois fois pour alcool au volant en trois ans. j' ai fais un mois de prison ferme et une annulation de permis;;;;;; il y a bien longtemps et j ai bien changé depuis. Je suis devenu père de famille et éducateur spécialisé.
Au sens pénal du terme y a t il quelqu un qui a vécu une experience similaire ou un juriste qui pourrait me dire a quoi m attendre?
merci d avance
cordialement

Par **rugby11**, le **11/12/2013** à **10:50**

bonjour! personne?

Par **rugbys**, le **11/12/2013** à **22:56**

Bonjour, vous devriez poser votre question sans la catégorie "droit routier".
Cordialement

Par **maitreantoineregley**, le **13/12/2013** à **22:19**

Cher Monsieur,

Les procédures d'alcool au volant sont truffées de vices de forme. Seuls quelques avocats connaissent la totalité de ces nullités qui peuvent, seules, vous faire innocenter et éviter la prison et l'annulation de votre permis de conduire.

Lorsque la procédure est nulle, le Tribunal ne peut pas vous condamner.

Si vous ne vous êtes pas présenté ce matin, vous pourrez faire valoir ces vices de forme en appel.

Je reste à votre disposition pour toute réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés